



CAP METIER DE LA COIFFURE

Adultes

Durée de la formation : 9 mois - 2 jours 1/2 par semaine

Niveau terminal d'études : 3

Nature du diplôme : Diplôme national ou diplôme d'Etat

Pré-requis : Toute personne de plus 18 ans

Statut du stagiaire : Candidature libre

Locaux : Conforme aux personnes en situation d'handicap

Objectifs : Préparer et obtenir un diplôme d'état pour devenir coiffeur(euse) qualifié(e).

Poursuite d'études : BAC PRO Coiffure en 1 an ou BP Coiffure en apprentissage d'une durée de 2 ans ou CAP Esthétique en 1 an

Lieux d'activités après le CAP COIFFURE : Le titulaire du CAP COIFFURE peut exercer son activité comme salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production ou de distribution de produits capillaires.

A l'issue de la formation, l'élève/apprenti(e) sera capable de :

Activités visées :

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un professionnel qualifié dans :

- les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
- l'accueil de la clientèle ;
- le conseil et la vente de service et de produits.

Il gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

Compétences attestées :

Réaliser des prestations de coiffure

- Élaborer un diagnostic
- Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire
- Réaliser des techniques de base de coiffure :
 - Coupe (femme, homme)
 - Couleur (coloration* et effet de couleur*)
 - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable* par enroulage, coiffage)

*Exécuter sans concevoir

Etablir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise

- Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous
- Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires
- Contribuer à l'activité de l'entreprise

Prévention Santé Environnement

- Conduire une démarche d'analyse de situation en appliquant la démarche de résolution de problème
- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques
- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées
- Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence

Arts appliqués et cultures artistiques

- Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels
- Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création
- Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques

Clients satisfaits
98%

Taux de réussite 2025 :
70%

Présence d'un référent handicap :
Mr VERNET - 04 26 07 81 21

Pour plus de renseignements -fiche RNCP :
RNCP 39266 - CAP - Métiers de la coiffure - France
Compétences (francecompetence.fr)

Règlement d'examen

EPREUVES FORME DUREE COEF.

DOMAINE PROFESSIONNEL

EP1 - TCHNIQUE DE COIFFURE	PRATIQUE + ECRIT	6h45	14
----------------------------	------------------	------	----

Prévention, Santé, Environnement

ECRITE

EP2 - RELATION CLIENTELE ET PARTICIPATION A L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE	ORALE	20 min	3
--	-------	--------	---

DOMAINE GENERAUX

EG1 - FRANCAIS	ECRITE	2h	2
----------------	--------	----	---

HISTOIRE GEOGRAPHIE	ORALE	15 min	1
---------------------	-------	--------	---

EG2 - MATHEMATIQUES - SCIENCES PHYSIQUES	ECRITE	2h	2
--	--------	----	---

EG3 - EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	PRATIQUE		1
--------------------------------------	----------	--	---

EG4 - LANGUE VIVANTE ETRANGERE ANGLAIS	ORALE	20 min	1
--	-------	--------	---

INFORMATIONS

Moyens et méthodes utilisées:

Moyens pédagogiques :

- Tous les formateurs remplissent les conditions d'enseignement demandées par le Ministère de l'Education Nationale.
- Utilisation du logiciel Pronote.
- L'enseignement est dispensé dans un établissement de 1000m², 10 salles de cours adaptées où les élèves/stagiaires sont mis en situation réelle avec tout le matériel essentiel à leur savoir être et faire.

Méthodes pédagogiques :

Tous nos cours se font avec la méthode PARTICIPATIVE.

Autres moyens dans cette formation :

- Etudes de cas concrets
- Films
- Jeux de rôles
- Vidéo projecteur
- Connexion internet
- Questionnaires
- Démonstrations
- Débats interactifs
- Livres selon le formateur
- Si confinement : plateforme E-Learning

Evaluation de la formation :

L'action de formation entre dans la catégorie des acquisitions de connaissances prévues par l'art L6313-1 du code de travail.

Elle a pour objectif de préparer l'élève/stagiaire à se présenter au diplôme organisé par l'Académie de son lieu de résidence.

Un diplôme officiel sera remis à l'élève/stagiaire par le Rectorat après réussite de son examen.

Planification de la formation :

Scolarité :

Mi-juillet : Par le logiciel Pronote

-Agenda de l'élève

-Planning annuel

-Convention de stage

-Règlement intérieur

-Liste du matériel et ou vestimentaire

Rentrée : Septembre

Le jour de la prérentrée un planning sera remis à l'élève/stagiaire en précisant la répartition des heures de la formation de la semaine.

Tout le long des deux ou trois années, cette même plateforme permet d'accéder 24h/24h aux organisations des évaluations, des résultats, des devoirs, ...

Stages exclusivement pour les formations en initiales :

-CAP en 9 mois : 6 semaines de stages

Pour chaque année :

-Contrôles continus des connaissances

-2 bulletins semestriels avec conseils de classes

-Visites sur les lieux de stages

-1 examen blanc interne

-En terminal un examen organisé par l'Education Nationale

Frais de matériel

Formation initiale : A la charge de l'élève/stagiaire - Tenue professionnelle exigée

TARIFS

CAP 2 ans
En initial

Frais de dossier lors de l'inscription

200€

Somme annuelle

2900€

Nombre de mensualités

10

Prélèvements

290€

Retrouvez-nous

